



<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4922>

## PROFIL POUR CE DIPLÔME :

**Public visé :**

**Le(a) candidat(e) est titulaire du Baccalauréat.**

**Profil de l'apprenant :**

- Rigueur et souci de la qualité du service
- Adaptabilité, Réactivité
- Discrétion
- Autonomie dans les limites de la délégation confiée
- Capacité à travailler en équipe
- Organisation et sens des priorités
- Volonté d'enrichir en permanence ses connaissances et de développer ses compétences
- Comprendre l'environnement économique, juridique et managérial du secteur professionnel
- Savoir utiliser des techniques de négociation
- Maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication.

## **Prérequis :**

**Baccalauréat Général,**

**Baccalauréat Technologique série STMG,**

**Baccalauréat Professionnel TERTIAIRE**

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

**Modalités :**

**Inscription sur PARCOURSUP pour les lycéens**

**Ou retirer un dossier d'inscription au secrétariat de l'UFA Notre Dame à Maubeuge (il vous sera demandé une lettre de motivation manuscrite, un CV et le diplôme du Baccalauréat et le relevé de notes)**

**Entretien individuel**

**Démarrage de la formation en Septembre à l'UFA. Il est possible d'entrée en formation durant 3 mois après la date du début de formation.**

HENNEBERT Christel : Responsable AREP/ UFA Notre Dame Maubeuge ;  
mail : [christel.hennebert@notredamedegrace.org](mailto:christel.hennebert@notredamedegrace.org)  
13 rue de la Croix - BP 59127 - 59602 Maubeuge cedex  
Tél. : 03 27 53 00 66 – 06 16 74 60 96  
Site : [www.notredamedegrace.org](http://www.notredamedegrace.org) –



Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

## **OBJECTIFS PROFESSIONNELS :**

**Le titulaire du BTS Assurance est appelé à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement, en assurance de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes, en relation avec tous types de clients.**

### **Missions en entreprise :**

- Analyser les besoins, évaluer les risques
- Informer et conseiller le client, le prospect
- Préconiser des mesures de prévention et/ou de protection des risques
- Proposer, argumenter, valoriser une offre contractuelle de produits et/ou de services
- Participer à l'élaboration des offres
- Assurer le règlement des sinistres, des prestations
- Gérer les contrats et comptes clients
- Suivre, assurer la surveillance et développer un portefeuille clients
- Participer à la rédaction des contrats d'assurance

**Le titulaire du BTS Assurance sera amené à exercer principalement des fonctions techniques intégrant la relation client dont l'appellation est susceptible de varier selon les principaux domaines d'activités et/ou types de risques.**

- Souscripteur, conseiller
- Téléconseiller, gestionnaire
- Collaborateur d'agence, technicien d'assurance...

## **PERSPECTIVES POST-FORMATION :**

**Le titulaire d'un BTS Assurance peut poursuivre ses études en licence professionnelle avec une grande diversité de spécialités :**

- Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés
- Licence professionnelle Conseiller, souscripteur, Gestionnaire en assurance
- Licence professionnelle Vente d'assurances de personnes
- Licence professionnelle Les métiers de la retraite et de la prévoyance
- Licence professionnelle assurance et gestion des sinistres
- Licence professionnelle gestion juridique des contrats d'assurance
- Licence droit et techniques de l'assurance...



L'apprentissage permet bien entendu d'intégrer le monde du travail grâce à l'expérience professionnelle acquise et souvent l'entreprise ayant formé un étudiant souhaite le recruter une fois le BTS obtenu.

Les métiers que le titulaire d'un BTS Assurance peut exercer :

- chargé de clientèle,
- courtier en assurance,
- agent général (indépendant),
- gestionnaire sinistre,
- conseiller de gestion, souscripteur...

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Mise à disposition : Une salle de cours dédiée comprenant : Un poste par apprenant, vidéoprojecteur, serveurs physiques & virtuels, matériels spécifiques et accès Internet.

### Modalités d'évaluation :

2 examens de BTS BLANC pendant la durée de formation  
Les épreuves d'examen écrites et orales ont lieu en Mai/juin.  
La formation permet d'obtenir un diplôme d'Etat.

### Validation :

Obtention du BTS ASSURANCE

Validation par blocs de compétences possibles (valable 5 ans)

### Nombre de participants :

Taille du groupe :

- 08 apprenants minimum (apprentissage et professionnalisation)
- 14 apprenants maximum

### Durée de la formation :

- La formation dure 2 ans en alternance, en contrat d'apprentissage (1350 heures) ou de professionnalisation.
- Formation de Septembre 2022 à Juin 2024.



**Statut : CDD salarié, CDD sous contrat à durée déterminée**

## Tarif de la formation :

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

**Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.**

**Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »**

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## Accessibilité handicap :

**Plateaux techniques non accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

**Une adaptation des conditions d'accueil peut être étudiée.**

**Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr.**

## COORDONNÉES :

<b>UFA Notre Dame</b> <b>13 rue de la Croix</b> <b>59600 Maubeuge</b> <b>Tél : 03 27 53 00 66 ou 06 16 74 60 96</b>	<b><u>Expert mise en relation service</u></b> <b><u>Développement CFA du Secteur :</u></b> <b>Mme Sabine Noel</b> <b>06 30 09 77 85</b>
--	--

HENNEBERT Christel : Responsable AREP/ UFA Notre Dame Maubeuge ;

mail : christel.hennebert@notredamedegrace.org

13 rue de la Croix - BP 59127 - 59602 Maubeuge cedex

Tél. : 03 27 53 00 66 – 06 16 74 60 96

Site : www.notredamedegrace.org –



## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION : Pas d'examen de passer en juin 2022

**Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels :**

**Taux de poursuite d'études :**

**Taux d'interruption en cours de formation :**

**Taux d'insertion professionnelle à 6 mois :**

## VALEUR AJOUTÉE :

**Point Écoute pour les apprenants, l'UFA ND est situé à proximité des axes routiers, de la gare et des transports en commun. Classes de cours aménagées**